

Province de Québec

*Municipalité de la Paroisse
de Lac-aux-Sables*

Séance régulière de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à l'heure ordinaire des séances ce neuvième jour de janvier deux mil six à laquelle sont présents les conseillers Marius St-Amant, Réal Marcotte, Jacques Champagne, Marielle Denis, Yvon Bourassa et Jean-Pierre Delisle tous formant quorum sous la présidence du maire Jacques Vincent. Mme Nathalie Vallée, Directrice générale & secrétaire-trésorière est aussi présente.

2006-01-001

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE RÉGULIÈRE
DU 9 JANVIER 2006**

Ouverture de l'assemblée

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Correspondance
- Période de questions - Parole à l'assemblée
4. Rapport des comités – Bibliothèque
5. Rapport des comités - Inspecteur municipal
 - 5.1 Suivi de dossier – Captage d'eaux souterraines (puits jaillissant) – 378, chemin Ste-Marie
 - 5.2 Suivi de dossier – Démolition 290, rue de l'Hôtel
6. Rapport des comités - Inspecteur responsable du règlement sur les chiens
7. Trésorerie
8. Présentation des comptes fournisseurs
9. Engagement de crédit – Janvier 2006
10. Adoption du premier projet de règlement 2005-444 modifiant l'article 71 du règlement de zonage 90-199
11. Adoption du règlement 2006-445 modifiant le règlement 93-250 concernant la couverture du service incendie
12. Adoption du règlement 2006-446 modifiant le règlement 93-254 sur les colporteurs
13. Avis de motion – Modification du règlement de lotissement 90-201
14. Avis de motion – Modification du règlement de zonage 90-199
15. Avis de motion – Modification des numéros civiques / Secteurs Sainte-Marie et de la Traverse
16. Formation 2006- - ADMQ
17. Formation – Premiers répondants
18. Désignation de la personne désignée pour régler les conflits de voisinage
19. Gestion des cours d'eau – Fourniture des employés municipaux
20. Adjudication de contrat – Élaboration d'un plan d'intervention des infrastructures municipales
21. Droit de passage – Club Quad Rive-Nord – Route 153
22. Mandat – Dessau Soprin – Évaluation environnementale – Mise aux normes du réseau de distribution d'eau potable

23. Autorisation de signataire – Déclaration du responsable d'une installation de distribution - MDDEP
24. Autorisation – Changement de journée de collecte des ordures ménagères et de la récupération
25. MMQ – Dépôt du bulletin Info-Prévention – Application de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI)
26. Nomination – Place Julien-Rivard
27. Album des finissants – Aide financière
28. MRC de Mékinac – Identification des zones inondables
29. Recertification – Premiers répondants
30. Nomination - Pompier
31. Formation des pompiers
32. Varia
 - 32.1 Formation – Nouveaux élus
 - 32.2 Déneigement des coins de rues
 - 32.3 Enregistrement des chiens
- Période de questions – Parole à l'assemblée
33. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

2006-01-002 **Adoption des procès-verbaux**

Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les procès-verbaux de la séance régulière du 5 décembre 2005 et de la séance spéciale du 15 décembre 2005 soient adoptés avec la modification suivante :

« Remplacé la date du 6 décembre 2004 figurant à l'entête du procès-verbal de la séance spéciale du 15 décembre 2005 par : 15 décembre 2005. »

ADOPTÉE

2006-01-003 **Diffusion des émissions régionales – Distribution par satellite**

CONSIDÉRANT que les informations régionales ne sont pas diffusées dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec par les services diffusés par satellite ;

CONSIDÉRANT que les commerçants, entreprises et autres organismes desdites régions sont privés de visibilité, leurs publicités n'étant pas diffusées auprès de cette clientèle abonnée à ces deux compagnies de distribution par satellite ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6) de demander aux compagnies de distribution par satellite Bell ExpressVu et Star Choice afin que les stations régionales suivantes soient ajoutées aux services offerts à leurs abonnés respectifs, soit :

CFKM-TV (TQS) : diffusé en Mauricie et au Centre-du-Québec, de Nicolet à St-Tite et de Louiseville à Portneuf. ;

Bulletin d'information régionale du lundi au vendredi à 17 h 30 ;

CHEM-TV (TVA) : diffusé en Mauricie et au Centre-du-Québec, de La Tuque à Drummondville et de Joliette à Portneuf ;

Bulletin d'information régionale du lundi au vendredi à 12 h 10 et 18 h 10 ;

CKTM-TV
(Radio-Canada) diffuse en Mauricie et au Centre-du_Québec, de Drummondville à La Tuque.

Bulletin d'information régionale du lundi au vendredi à 18 h 00.

ADOPTÉE

Début de la période de question : 19 h 45

Fin de la période de question : 20 h 58

2006-01-003-1 **Adoption des comptes fournisseurs**

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les comptes suivants soient adoptés et payés :

FOURNISSEURS

NOM	DESCRIPTION	N ^o DE CHÈQUE	MONTANT
PG Système d'Infor.	Contrat entretien-infor.	935	7180.49
Telus Québec	Téléphone	936	91.74
La Capital Ass. Pers.	Assurance collective	937	1239.68
Tremblay,Bois,Mign.	Honoraires Profes.	938	1000.00
Promutuel Portneuf	Assurance – vehicules	939	3072.30
Christianne Plante	Brigadière	940	70,00
Christianne Plante	Brigadière	941	70.00
Daniel Bédard	Conciergerie	942	220.46
Daniel Bédard	Conciergerie	943	220,46
Soc.Canadienne Postes	Frais de poste	944	61,47
Bureau en Gros	Fourniture de bureau	945	158,07
Ultramar-Banque Na.	Essence	946	842.80
Pitney Bowes	Compteur postal-Loca.	947	135,27
Irwin Financement	Bail-photo.Appareil res.	948	2163,25
Asso.Directeur Muni.	Cotisation 2006	949	503.32
Québec Municipal	Adhésion 2006	950	316.32
Asso.Que.Urbanisme	Adhésion 2006	951	385.33
Corp.Officiers Muni.	Adhésion 2006	952	253,06
Vecteur Environnement	Adhésion 2006	953	57,51
Hydro-Québec	Electricité	954	109,70
Daniel Bédard	Inspec.regl.chien	1	125,00
Daniel Bédard	Conciergerie	2	220.46
Fonds Solidarité FTQ	Part payé employé	3	200,00
Syndic. Cana.Fonc.Pub	Part payé employés	4	221.31
Receveur Général Cana.	Remise au Gouv. Fédé.	5	2347.83
Ministère Revenu Qué	Remise au Gouv. Prov.	6	4262.13
Félix Lemay	Remb. De taxes	7	160.16

Micheline Dion	Remb. Taxes	8	3.16
Daniel Bédard	Conciergerie	9	300.00
Oze Publicité	Echo du Lac-Janv 06	10	172.53
Les Ent. St-Ubalde	Contrat déneigement	11	21103.25
Les Ent. F. Fugère	Contrat déneigement	12	1188.59
Ferme Scheiddegger	Contrat déneigement	13	204.74
OMH Lac-aux-Sables	Participation OMH	14	859.50
Transp, Adapté Méki.	Transport adapté	15	1420.00
Comité Loisirs LAS	Subvention Loisirs	16	3400.00
Alsco	Entretien-vête.-voirie	17	115.50
Armatures CH Inc	Matériel-usine épura.	18	598.13
Atelier C. Tousignant	Sous-traitance	19	516.70
Biolab	Analyse d'eau	20	409.21
Canadien National	Sous-traitance-voirie	21	1260.00
Certified Lab Products	Matériel-Salle	22	322.00
Communication LAS	Sous-traitance-incendie	23	416.39
Daniel Durocher Inc	Entretien-éclairage	24	438.13
Distribution Robert Enr	Matériel-salle	25	97.31
Les Ent C & G Bertrand	Sous-traitance-voirie	26	624.02
Les Ent. F. Fugère Inc	Sous-traitance-voirie	27	3171.86
Les Ent. St-Ubalde	Sous-traitance-voirie	28	2424.16
Les Equip. Gaetan	Sous-trait.aqueduc	29	5354.41
Fédé.Que.des Muni.	Messagerie-adm	30	76,48
Foraction Inc	Forage directionnel	31	30203.29
Garage G. Champagne	Pièces-voirie	32	449,74
Groupe Artex	Fourniture de bureau	33	103,52
Groupe CLR	Sous-trait. Incendie	34	48.08
Hydro-Québec	Electricité	35	551.21
Jean-Guy Vermette	Sous-traitance-Voirie	36	3747.88
John Meunier	Accessoires-aqueduc	37	237.11
Laboratoires des Ass.	Entretien	38	1150.25
Location Réjean Perron	Sous-traitance	39	101.91
Microgest Infor.	Informatique-Adm.	40	243.39
MRC de Mékinac	Quote-part – Gest.boues	41	477.12
Municipalité NDM	Recup.Ordures	42	2520.00
Oze Publicité	Fourn. Adm.	43	34.51
Petite Caisse	Fourniture-frais poste	44	30.03
Petrole de la Mauricie	Huile à chauffage	45	343.39
Pitney Bowes	Frais de poste	46	21.77
Les Portes Ro-Ma Inc	Sous-trait.garage muni.	47	498.64
Praxair Products Inc	Pièces-Petits outils	48	92.05
Protection Inc.CFS	Sous-traitance	49	364.91
Hebdo Méki.Chenaux	Publication diverse	50	154.13
9069-4142 Québec Inc	Sous-traitance	51	4451.47
Réal Huot Inc	Matériel-Aqueduc	52	355.10
Réjean Lavoie	Sous-traitance	53	241.55
Services Matrec Inc	Cueillette-Contenants	54	9206.04
Soc. Coop.St-Ubalde	Matériaux divers	55	7283.64
Ultramar Ltée	Huile à chauffage	56	3518.55
Les Uni.W.Gradinger	Matériel-pre.répondant	57	548.48
Wolseley Canada	Matériel-Aqueduc	58	1659.42
Wurth Canada Ltée	Matériel-voirie	59	186.21
Fonds de l'info.foncier	Mutations immobi.	60	39.00
Ultramar Ltée	Huile à chauffage	61	392.51
Fédé.Que.des Muni.	Formation-Renov.	62	2173.97
Ecole Sec.Paul Lejeune	Album finissant	63	30.00
Credit Ford	Capital-Camion Ford	64	754.95

SALAIRE

NOM	N° DE CHÈQUE	MONTANT
Madeleine Hébert	502792	363.89
Nathalie Vallée	502793	597.94
Katy Bacon	502794	387.92
Pierre Brouillette	502795	434.75
Marc Gingras	502796	398.90
Gilles Hamelin	502797	628.52
Renald Vallée	502798	519.48
Julie Bertrand	502799	25.00
Marc Tessier	502800	25.00
Eric Martel	502801	25.22
Madeleine Hébert	502802	361.00
Nathalie Vallée	502803	553.63
Katy Bacon	502804	347.98
Gilles Hamelin	502805	589.70
Madeleine Hébert	502806	250.85
Katy Bacon	502807	405.80
Gilles Hamelin	502808	517.31
Nathalie Vallée	502809	525.74
Daniel Beaupré	502810	54.00
Marius St-Amant	502811	162.77
Yvon Bourassa	502812	162.77
Jacques Vincent	502813	486.50
Réal Marcotte	502814	162.77
Jacques Champagne	502815	162.77
Marielle Denis	502816	162.77
Jean-Pierre Delisle	502817	162.77
Yvon Bourass	502818	25.00
Daniel Beaupré	502819	162.62
Madeleine Hébert	502820	2127.71
Madeleine Hébert	502821	378.11
Katy Bacon	502822	410.37
Gilles Hamelin	502823	576.04
Nathalie Vallée	502824	564.20
Michel Bédard	502825	46.00
Daniel Beaupré	502826	39.00
Yvon Bourassa	502827	21.00
Stéphane Daunais	502828	21.00
Jean-Pierre Delisle	502829	21.00
Nicolas Hamelin	502830	21.00
Luce Laframboise	502831	165.00
Eric Martel	502832	21.00
Claude Ricard	502833	21.00
Jean Rivard	502834	21.00
Alexandre Soulard	502835	21.00
Sebastien L. Hamelin	502836	21.00
Frédéric Abel	502837	21.00
Dany Morin	502838	100.00
Lise Leduc	502839	126.00

ADOPTÉE

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes ci-dessus.

Nathalie Vallée, g.m.a
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

2006-01-004 **Engagement de crédits – Janvier 2006**

Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les dépenses suivantes soient autorisées en janvier 2006, selon la liste présentée.

DESCRIPTION	MONTANT
Immobilisation – Loisirs & Culture	2 015 \$
Immobilisation – Immeubles municipaux – Sécurité publique	3 000 \$
Pièces & acc. - Incendie	2 365 \$
Immo – Loisirs & Culture	3 400 \$
Déneigement des trottoirs	2 000 \$
Entretien – Camion Service – Voirie	550 \$
Total	13 330 \$

ADOPTÉE

2006-01-005 **Adoption du premier projet de règlement 2005-444 modifiant l'article 71 du règlement de zonage 90-199**

Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adopte le premier projet de règlement 2005-444 modifiant l'article 71 du règlement de zonage 90-199.

ADOPTÉE

2006-01-006 **Adoption du règlement 2006-445 modifiant le règlement 93-250 concernant la couverture du service incendie**

Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adopte le règlement 2006-445 modifiant le règlement 93-250 concernant la couverture du service incendie.

ADOPTÉE

2006-01-007 **Adoption du règlement 2006-446 modifiant le règlement 93-254 sur les colporteurs**

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adopte le règlement 2006-446 modifiant le règlement 93-254 sur les colporteurs.

ADOPTÉE

2006-01-008 **Avis de motion – Modification de l'article 30 du règlement de lotissement 90-201**

Jacques Champagne donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée, ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil municipal étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement modifiant l'article 30 du règlement de lotissement 90-201 de manière à augmenter la superficie minimale des terrains non-desservis par les services d'aqueduc et d'égout à 4 500 m² pour les lots situés à moins de 300 mètres d'un lac ou à moins de 100 mètres d'un cours d'eau.

2006-01-009 **Avis de motion – Modification du règlement de lotissement 90-201**

Marius St-Amant donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée, ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil municipal étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement modifiant le règlement de lotissement 90-201 de manière à établir une exigence minimale de 50 mètres linéaire de rive pour un terrain en bordure d'un plan d'eau (façade au lac).

2006-01-010 **Avis de motion – Modification de l'article 81 du règlement de zonage 90-199**

Jacques Champagne donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée, ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil municipal étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement modifiant l'article 81 du règlement de zonage 90-199 de manière à établir la marge de recul minimale d'implantation d'une construction (hors-tout) incluant les galeries par rapport à la ligne des hautes eaux à 20 mètres.

2006-01-011 **Avis de motion – Règlement concernant la renumérotation civique des propriétés des secteurs du chemin Sainte-Marie & route de la Traverse**

Réal Marcotte donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée, ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil municipal étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement concernant la renumérotation civique des propriétés des secteurs du chemin Sainte-Marie et de la route de la Traverse (incluant les avenues, Bois-Francis et Touzin).

2006-01-012 **Formation 2006 – ADMO**

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise la Directrice générale & Secrétaire-trésorière à participer aux formations suivantes :

DESCRIPTION	ENDROIT
La gestion du greffe	Shawinigan
Indicateurs de gestion municipaux	Shawinigan
Mieux communiquer avec son auditoire	Trois-Rivières

La municipalité défraiera les frais d'inscription de 442,85 \$, pour les trois (3) formations, en plus des frais de déplacement.

ADOPTÉE

2006-01-013 **Formation – Premiers répondants**

Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables procède à l'inscription de monsieur Mario Trépanier à la formation de Premiers répondants organisée par la MRC de

Mékinac. La municipalité défraiera les frais d'inscription de 414,09 \$ en plus des frais de déplacement.

ADOPTÉE

2006-01-014 **Désignation d'une personne désignée pour régler les conflits de voisinage**

CONSIDÉRANT que par l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006 de la *Loi sur les compétences municipales* (P.L. 62), les dispositions du *Code municipal* concernant les rôles et responsabilités des inspecteurs agraires sont abrogées ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil municipal de la Municipalité de Lac-aux-Sables désigne monsieur Nicolas Hamelin pour tenter de régler les mésententes visées à l'article 36 de la *Loi sur les compétences municipales* ;

QUE la rémunération et les frais admissibles de Nicolas Hamelin sont les suivants :

- ouverture de dossier : 25 \$
- pour le travail de la personne désignée (vacation sur les lieux, au bureau de la publicité des droits, préparation et transmission de rapport, ordonnance, etc.) : 15 \$ / hre
- déboursés divers (frais pour services professionnels (avocats, agronomes, ingénieurs, etc.), transmission de document, etc.) : selon les coûts réels.
- frais de déplacement : le taux par kilomètre accordé aux élus municipaux.

ADOPTÉE

2006-01-015 **Gestion des cours d'eau – Fourniture des employés municipaux**

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.Q. 2005, chapitre 6), et que l'article 105 exige que la MRC désigne un employé aux fins de retirer, sans délai, toutes obstructions qui constituent une menace à la sécurité des personnes ou des biens dans un cours d'eau ;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac a adopté la résolution 05-12-224 par laquelle elle désignait toutes les personnes qui exercent actuellement les fonctions d'inspecteur municipal, agraire ou en bâtiment en vertu du *Code municipal du Québec* dans chacune des municipalités locales de son territoire, pour qu'elles exercent les pouvoirs prévus au deuxième alinéa de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales* ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, confirme qu'il accepte de fournir les services de ces employés, à compter du 1^{er} janvier 2006, aux mêmes conditions que celles prévues actuellement, à la MRC de Mékinac afin d'exercer les pouvoirs prévus au deuxième alinéa de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales*. Une entente relative à la gestion des cours d'eau suivra.

ADOPTÉE

2006-01-016

Adjudication de contrat – Élaboration d'un plan d'intervention des infrastructures municipales

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé des offres de service relativement à l'élaboration d'un plan d'intervention des infrastructures municipales afin de répondre aux exigences du nouveau programme de transfert de la taxe fédérale sur l'essence ;

CONSIDÉRANT que le résultat des soumissions reçues est :

Soumissionnaire	V. 1	V. 2	V. 3	V. 4	V. 5	OPT	Total
IMS Experts-Conseil	8700 \$	2000 \$	3600 \$	3200 \$	3700 \$	500 \$	21 700 \$
Consultants René Gervais	660 \$	520 \$	370 \$	680 \$	710 \$	960 \$	3 900 \$
Dessau-Soprin	1800 \$	1000 \$	2000 \$	1200 \$	1500 \$	2000 \$	9 500 \$

CONSIDÉRANT qu'il y a un écart important entre les coûts proposés par les différents soumissionnaires, résultant que les offres de service ne sont pas équivalentes ;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire revoir le contenu de son devis et de demander à nouveau des propositions ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables rejette l'ensemble des soumissions reçues relativement à l'élaboration d'un plan d'intervention des infrastructures municipales, compte tenu des écarts importants entre ces dernières qui résultent certainement, d'une mauvaise compréhension du devis.

ADOPTÉE

2006-01-017

Demande de proposition – Élaboration d'un plan d'intervention des infrastructures municipales

CONSIDÉRANT que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables a rejeté l'ensemble des soumissions demandée par la résolution 2005-12-352 et qu'une révision du devis a été effectué ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande des propositions pour l'élaboration d'un plan d'intervention des infrastructures municipales aux firmes suivantes :

- Dessau-Soprin
- IMS Experts-Conseils
- Les Consultants René Gervais

Le conseil entend prendre en considération l'ensemble de la proposition. En conséquence, la municipalité n'accordera pas nécessairement le contrat au proposant qui a soumis le prix le plus bas.

Les propositions seront reçues au plus tard le 27 janvier 2006 et seront prises en considération lors de la séance du 6 février 2006.

ADOPTÉE

2006-01-018

Droit de passage – Club Quad Rive-Nord – Route 153

CONSIDÉRANT qu'une demande d'autorisation de passage sur la route 153 (rue Saint-Alphonse) a été déposée au Ministère des Transports, suite au retrait du droit de passage sur les terres de monsieur François Fugère et en raison de des désagréments occasionnés par la poussière aux propriétaires du secteur en saison estivale ;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit de la seule façon de permettre aux quadistes d'avoir accès aux différents commerces de ce secteur ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables donne son appui au Club Quad Rive-Nord afin d'obtenir du Ministère des Transports, l'autorisation de circuler sur la route 153 sur une distance d'environ 400 mètres (entre les numéros civiques 560 et 700, rue Saint-Alphonse). La signalisation adéquate devra être installée aux frais du Ministère des Transports.

ADOPTÉE

2006-01-019

Mandat – Dessau-Soprin – Évaluation environnementale – Mise aux normes du réseau de distribution d'eau potable

CONSIDÉRANT le courriel reçu de monsieur Jean-Guy Cabot de Développement économique Canada (DEC) nous informant, qu'avant de donner l'approbation d'un projet dans le cadre du Programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec, il doit vérifier que toutes les exigences sont respectées conformément à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCÉE) et déterminer que le projet n'aura probablement pas de répercussions environnementales négatives importantes ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit réaliser une évaluation environnementale de son projet ;

CONSIDÉRANT la proposition budgétaire déposée par Dessau-Soprin en date du 5 janvier 2006 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte l'offre budgétaire déposée par Dessau-Soprin le 5 janvier 2006 au montant de 15 100 \$ en plus des taxes pour la réalisation d'une évaluation environnementale du projet de mise aux normes du système de distribution d'eau potable, le tout conformément à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCÉE).

ADOPTÉE

2006-01-020

Autorisation de signataire – Déclaration du responsable d'une installation de distribution - MDDEP

CONSIDÉRANT que la municipalité doit transmettre une déclaration du responsable d'une installation de distribution ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables désigne madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière comme responsable de l'installation de distribution, numéro du réseau : 13433990.07.01, numéro de dossier : 731204012978000.

ADOPTÉE

2006-01-021

Autorisation – Changement de journée de collecte des ordures ménagères et de la récupération

CONSIDÉRANT que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables a accordé son contrat de collecte des ordures à Service Matrec ;

CONSIDÉRANT la proposition déposée le 5 décembre 2005 par Patrick Auger de Service Matrec, à l'effet de modifier la journée de collecte des ordures ménagères et de la récupération pour le lundi ;

CONSIDÉRANT que le fait de ramasser les déchets le lundi augmenterait la qualité du service surtout dans les secteurs de villégiature ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marius St-Amant et résolu à l'unanimité des conseillers (6) d'accepter la proposition de Service Matrec et de modifier la journée de collecte pour le **LUNDI** et ce, à compter du 1^{er} janvier 2006. De plus, la collecte des ordures ménagères et de la récupération se fera simultanément, au deux semaines. Pour la période du 1^{er} mai au 30 septembre, la cueillette des ordures s'effectuera à chaque semaine.

ADOPTÉE

2006-01-022

MMQ – Dépôt du bulletin Info-Prévention – Application de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI)

Il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que les membres du conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables reconnaissent avoir reçu une copie du bulletin Info-Prévention – Vol.3, N° 4, relativement à l'application de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI).

ADOPTÉE

2006-01-023

Nomination – Place Julien-Rivard

CONSIDÉRANT l'apport important à la communauté de monsieur Julien Rivard comme bénévole ;

CONSIDÉRANT que monsieur Rivard a œuvré de nombreuses années comme responsable de la patinoire située sur le terrain de l'Hôtel de Ville ;

CONSIDÉRANT qu'il y aurait lieu de procéder à une désignation commémorative ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adresse une demande à la

Commission de Toponymie afin de nommer le parc situé près de l'Hôtel de Ville (ancienne patinoire) « *Place Julien-Rivard* » à titre de désignation commémorative.

ADOPTÉE

2006-01-024 ***Album des finissants – Aide financière***

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables accorde un montant de 30,00 \$ comme participation financière à l'album des finissants de l'École secondaire Paul-Le Jeune pour l'année 2006.

ADOPTÉE

2006-01-025 ***MRC de Mékinac – Identification des zones inondables***

CONSIDÉRANT que lors des pluies abondantes de septembre 2004, des problèmes ont été rencontrés dans différents secteurs de la municipalité notamment, le chemin du Lac-Huron, le chemin Tawachiche et le chemin Sainte-Marie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande à la MRC de Mékinac afin d'identifier les zones potentiellement inondables sur son territoire et d'en faire l'ajout au Schéma d'aménagement régional.

ADOPTÉE

2006-01-026 ***Recertification – Premiers répondants***

Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Marius St-Amant et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise l'inscription des quatre (4) premiers répondants pour la recertification qui aura lieu les 4 et 5 février 2006. La municipalité défraiera les frais de déplacement.

De plus, advenant la possibilité de faire la formation à Lac-aux-Sables, le conseil accorde le prêt de la salle municipale de Lac-aux-Sables gratuitement pour la tenue de la formation.

ADOPTÉE

2006-01-027 ***Nomination - Pompier***

CONSIDÉRANT que le directeur incendie recommande la nomination des pompiers stagiaires conformément à l'article 5 du règlement 93-250 concernant l'établissement d'un service de protection contre l'incendie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte la recommandation du directeur incendie, monsieur Daniel Beaupré et nomme monsieur William Robert comme pompier stagiaire de la Brigade d'incendie de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE

2006-01-028 **Formation - Pompiers**

Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte l'offre de service de la Commission scolaire de L'Énergie concernant la Section I du Programme de formation Pompier I de l'ÉNPQ. Il est de plus résolu d'inscrire les pompiers suivants à la formation :

- Luce Laframboise
- Marc Tessier
- William Robert
- Frédéric Abel
- Sébastien Laframboise Hamelin
- Stéphane Daunais

La municipalité s'engage à d'effrayer les frais d'inscription de 5 400 \$ en plus des taxes pour la formation des six (6) pompiers.

ADOPTÉE

2006-01-029 **Formation – Nouveaux élus**

Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marius St-Amant et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que les sept (7) membres du conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables s'inscrivent à la formation pour les élus, soit le Module I qui se tiendra le 28 janvier 2006 à la salle municipale de Sainte-Thècle et la date du Module II sera déterminée lors de la session. La municipalité défraiera les frais d'inscription de 1 890 \$ en plus des taxes et les frais de déplacement.

ADOPTÉE

Début de la période de question : 20 h 50

Fin de la période de question : 21 h 05

2006-01-030 **Système d'alarme de la caserne – Ajout de service**

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande à Alarme Mauricienne d'ajouter le service de reconnaissance des entrées et sorties pour une mensualité additionnelle de 7,00 \$ pour la caserne. Alarme Mauricienne devra fournir un rapport hebdomadaire des entrées et sorties.

ADOPTÉE

2006-01-031 **Déneigement – Route 363**

Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande au Ministère des Transports d'entretenir d'une manière plus adéquate la section de la route 363 à partir de l'intersection avec la route 153 jusqu'au pont de la rivière Batiscan.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

(Article 961, Code Municipal du Québec)

Je soussignée, Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et ou projetées par le conseil municipal.

Nathalie Vallée g.m.a.,
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

2006-01-032

Levée de l'assemblée

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que la séance soit levée.

ADOPTÉE

M. Jacques Vincent
Maire

Mme Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière